

### LES SUBSTANCES DANGEREUSES

LA MOUSSE ISOLANTE D'URÉE-FORMALDÉHYDE—LES ENTRETIENS AVEC LES PROVINCES AU SUJET DE L'AIDE AUX PROPRIÉTAIRES DE MAISON

**M. Jack Burghardt (London-Ouest):** Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations à propos de l'urée-formaldéhyde. Les négociations avec les provinces visant à offrir une aide quelconque aux propriétaires de maisons isolées à la mousse d'urée-formaldéhyde progressent-elles? Sera-t-il bientôt prêt à faire une déclaration à ce sujet?

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations):** Madame le Président, les entretiens avec les provinces se poursuivent. Je ne suis malheureusement pas en mesure de donner des précisions aujourd'hui sur le genre d'aide que nous voudrions pouvoir offrir aux victimes de l'urée-formaldéhyde. J'espère être très bientôt en mesure d'annoncer quelles sont les intentions du gouvernement du Canada à ce sujet.

**M. Nielsen:** Annoncez-le à la Chambre.

\* \* \*

● (1450)

### LES AÉROPORTS

LES APPELS D'OFFRES POUR LES CONCESSIONS DE PUBLICITÉ

**L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Madame le Président, j'ai une question pour le ministre des Transports. J'ai essayé d'obtenir des renseignements à ce sujet le 25 mai en inscrivant une question au *Feuilleton*, mais on n'y a pas répondu. Le vérificateur général recommandait dans son rapport que les concessions dans les aéroports de Transports Canada fassent l'objet d'une vérification comptable détaillée, précisément par rapport à la perte d'au-delà de cinq millions de dollars par le gouvernement du fait que, sans autorisation, on a accordé une prolongation de deux ans et demi au concessionnaire de la boutique hors-douane à l'aéroport international de Toronto. Le ministre assurera-t-il à la Chambre qu'on lancera immédiatement des appels d'offres pour les concessions de publicité, je dis bien, publicité, aux aéroports canadiens pour lesquelles aucune soumission publique n'a été demandée depuis 15 ans?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, c'est ce que nous faisons à l'heure actuelle. Nous sommes en train d'établir un nouveau régime pour ce secteur de nos aéroports. Je n'y vois rien d'irrégulier à l'heure actuelle. Quant aux boutiques hors-douane, en effet, je suis le premier à admettre que le délai a été beaucoup trop long. Cependant, mon honorable ami me concédera peut-être que, là encore, il fallait que le ministère des Transports établisse un nouveau régime pour l'exploitation étrangère de boutiques hors-douane. De toute évidence, cela a pris beaucoup trop de temps, mais ce n'était pas facile de trouver la bonne formule.

**M. MacKay:** Madame le Président, je pensais que l'affaire Sky Shops avait servi de leçon au ministre et au gouvernement.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Pepin:** En effet, madame le Président.

### Questions orales

#### LES CHEMINS DE FER

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT AU SUJET DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

**M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre de l'Agriculture et lui-même ont fait des déclarations au sujet du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, lequel joue un rôle important dans l'économie des provinces des Prairies; or, deux des trois gouvernements provinciaux sont favorables au maintien de ce tarif, à l'instar de trois commissions royales d'enquête qui ont examiné le problème de façon approfondie. Dans ces conditions, le ministre peut-il nous garantir que le gouvernement n'a pas l'intention de modifier ce tarif pour le moment ou dans un proche avenir?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Je ne puis faire une telle promesse, madame le Président, mais après avoir reçu une lettre du chef du NPD aujourd'hui, je puis lui assurer, ainsi qu'à son parti, que cela ne se fera pas pendant l'ajournement de Noël.

LE SYSTÈME DE MANUTENTION DES CÉRÉALES

**M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre):** Madame le Président, comme le revenu net des agriculteurs doit baisser de 15 p. 100 en 1982 et que le tarif du Pas fait partie intégrante du marché de la Confédération—des tarifs commerciaux en échange de ce tarif spécial—le ministre des Transports peut-il nous dire si, à l'instar de son ministère et de son prédécesseur, l'honorable Otto Lang, il désire centraliser le système de manutention des céréales de telle façon que cela aura d'importantes répercussions sur les localités des Prairies, ce à quoi les habitants de cette région se sont opposés avec véhémence?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, l'une des façons de s'opposer à une idée consiste à la déformer. Les néo-démocrates sont particulièrement forts sur ce point lors qu'il s'agit du tarif du Pas.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Pepin:** Ceux d'entre nous qui estiment qu'il est peut-être temps de revoir la question et de moderniser le tarif du Pas n'ont jamais envisagé ce que prétend le député. Personne, parmi les gens que je connais et qui soient dignes de mention, n'a jamais eu l'intention de supprimer ce tarif. Tout cela n'est que pure invention des néo-démocrates. Il faudrait être fou pour vouloir supprimer complètement le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Nous pensons actuellement moderniser ce tarif, dont personne ne saurait nier les avantages. Ceux d'entre nous qui pensent qu'il convient de moderniser ce tarif sont tout à fait disposés à conserver cet avantage. Cessez donc de déformer nos idées.

\* \* \*

#### LES NATIONS UNIES

L'ANNEXION DES HAUTEURS DU GOLAN PAR ISRAËL—LA SITUATION DES CANADIENS QUI PARTICIPENT À LA FORCE D'OBSERVATION

**M. Leonard Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke):** Madame le Président, je m'adresse au ministre de la Défense nationale. Depuis 1974, le Canada affecte environ 200 militaires à la Force d'observation des Nations Unies pour le désen-